

22.06.2017 - 08:15 - LÉONIE LAFLAMME-SAVOIE

Industrie

[Imprimer](#)

## Formation continue: le CDPSF et Desjardins s'entendent

C'est maintenant chose faite, le Conseil des professionnels en services financiers (CDPSF) sera responsable de la formation continue des 7400 représentants en épargne collective du Mouvement Desjardins.

Les représentants de Desjardins auront ainsi accès à de la formation, en ligne et en salle, à travers le CDPSF et sa plateforme web. À l'exception des formations réservées à la Chambre de la sécurité financière (CSF) et à l'Institut québécois de planification financière (IQPF), les représentants de Desjardins pourront compléter l'ensemble de leurs unités de formation continue (UFC) grâce à ce partenariat.

« Est-ce qu'on va interdire aux représentants qui voudraient faire de la formation en dehors du CDPSF? Je crois que non, nous considérons nos représentants comme des professionnels, mais cette entente est l'orientation que nous allons donner dans le réseau des caisses à nos directeurs généraux et à nos gestionnaires responsables de la force professionnelle », note Yvan-Pierre Grimard, directeur, Relations gouvernementales - Québec, au Mouvement Desjardins.

Il rappelle qu'un parcours personnalisé aux besoins des représentants de Desjardins sera créé pour eux par le CDPSF: « Nous souhaitons consolider notre offre de formation continue auprès de nos représentants. Nous voulons avoir plus d'impact sur la qualité de la formation et, ultimement, sur celle des services offerts à nos membres. »

### Tous membres

L'entente, annoncée en octobre 2016, permet au CDPSF aussi d'ajouter ces représentants à ses membres privilégiés. Selon Mario Grégoire, président et chef de la direction du CDPSF, son organisation compte maintenant 11 000 membres, dont 8000 ont le statut de privilégié.

« Nous avons renversé la tendance, a-t-il indiqué en entrevue à Finance et Investissement. Auparavant, nous avions 4000 membres dont mille étaient privilégiés, les autres avaient le statut de régulier. »

C'est Desjardins qui assumera les coûts d'adhésion au CDPSF de ses représentants. Mario Grégoire ajoute être en train de négocier des ententes semblables avec d'autres institutions financières en plus d'en avoir déjà conclu avec des agents généraux comme Aurrea Signature et le Groupe Lafond.

« Nous sommes en pourparlers avec d'autres institutions financières que nous ne pouvons pas encore nommer, mais aussi avec des agents généraux de grande renommée. Ces ententes ne concernent pas seulement la formation, mais aussi le programme d'assurance responsabilité du CDPSF », assure Mario Grégoire.

### Encadrement

En entrevue à Finance et investissement, Yvan-Pierre Grimard a rappelé que cette entente s'inscrivait dans la vision que Desjardins a de l'encadrement des services financiers au Québec.

« Je la résume: un régulateur, soit l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui encadre tous les assujettis, c'est-à-dire les institutions financières, les courtiers, les professionnels et les cabinets. Le même régulateur porte assistance aux consommateurs qui ne sont pas confus parce qu'ils ne savent pas s'ils doivent porter plainte à l'AMF ou à une des deux chambres. J'insiste sur le fait qu'on conserve la déontologie, la discipline et la formation continue », résume-t-il.

Cette entente assurera la pérennité du CDPSF en apportant à l'organisme une source stable de revenus. Rappelons que la formation continue apportait plus de 200 000\$ au bilan de l'organisme en 2016, selon ses plus récents états financiers.

« Il y a plusieurs mois de travail derrière cette entente qui n'a pas été décidée ou écrite sur le coin d'une table. Sa mise en place a peut-être été plus compliquée que prévu au départ, mais le CDPSF est maintenant en place pour bien faire son travail, note Yvan-Pierre Grimard. Plus le CDPSF aura de membres, meilleure sera

sa capacité financière, meilleure sera son offre de services, qualité et variété, et une réduction des coûts associés à la formation. C'est bon pour les professionnels et pour les consommateurs. »

Un site de TC Media,  
Solutions Affaires



Tous droits réservés. Médias Transcontinental S.E.N.C et ses concédants © 2016  
1100 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, Canada, H3B 4X9 - (514) 392-9000